



Conférence canadienne des arts Priorités politiques 2007-08

Comme conséquence de sa mission de stimuler une discussion publique informée au sujet des politiques culturelles au Canada, la Conférence canadienne des arts est amenée à promouvoir certaines mesures. De temps à autre, le Conseil d'administration de la CCA revoit les priorités d'actions de l'organisme et des dossiers politiques actifs. Lors de sa réunion du 17 février 2007, le Conseil a reformulé ses priorités politiques telles qu'indiquées ici-bas, à partir des recommandations des membres délégués à la conférence nationale tenue en mars 2006 à Ottawa.

1. Assurer un investissement soutenu et croissant du gouvernement fédéral dans le secteur des arts et de la culture

La CCA continuera de revendiquer de la part du gouvernement fédéral un engagement accru et stable de ses investissements en art et en culture au Canada par l'entremise d'avenues variés.

Plusieurs dossiers sont reliés à cet objectif, notamment :

- Augmenter le financement pour les agences incluses dans le portefeuille du Patrimoine Canadien, particulièrement le Conseil des Arts, la Société Radio-Canada (SRC), une nouvelle politique muséale nationale, etc.
- Assurer la permanence de l'éventail de programmes contenus dans l'enveloppe "Un Avenir en art" au-delà du 31 mars 2010.
- Créer un cadre régulateur et d'investissement pour les systèmes de distribution de contenu allant des radiodiffuseurs aux approvisionneurs de services Internet afin d'assurer une source d'investissement fiable et considérable aux producteurs de contenu canadien qu'ils soient créateurs, artistes ou professionnels des arts.
- Promouvoir l'introduction de mesures fiscales incitatives à l'accroissement de la philanthropie à l'égard des organismes de bienfaisance et des organismes culturels.

2. Assurer l'équité économique pour les artistes, les créateurs et les autres professionnels des arts

La CCA travaille depuis des décennies à l'avancement du statut socio-économique des artistes, créateurs et autres professionnels des arts. La CCA s'est faite le défenseur des projets de loi fédéraux concernant le statut de l'artiste et revendique pour le traitement juste et équitable des travailleurs autonomes en matière de taxation, et l'amélioration des droits moraux et économique pour les créateur et les propriétaires de droits d'auteurs.

Plusieurs dossiers sont reliés à cet objectif, notamment :

- Assurer aux travailleurs autonomes l'accès à certains des bénéfices sociaux associés au Régime de pension du Canada (RPC).
- Assurer la révision régulière de la *Loi sur le droit d'auteur* afin de s'assurer que les créateurs et tous les ayants droit légitimes bénéficient de l'utilisation publique de leurs œuvres.
- Instaurer un régime de taxation plus équitable pour les travailleurs autonomes, incluant l'étalement et le partage du revenu, le traitement fiscal des subventions et l'exemption des droits d'auteurs et des revenus résiduels de l'impôt fédéral sur le revenu.
- Mettre en œuvre un régime de développement professionnel avec pour but de recruter, retenir et développer des professionnels des arts compétents dans le contexte d'un plan de succession sectoriel.

3. Assurer la prise de mesures appropriées pour la production et la distribution des produits culturels canadiens chez nous et à l'étranger

Un investissement soutenu et croissant dans le secteur des arts et de la culture n'est pas la seule condition nécessaire afin d'assurer un secteur culturel canadien vibrant, créatif et qui a du succès.

Le fait que des Canadiens possèdent, contrôlent et distribuent leur œuvres dans tous les médias est fondamental à leur succès domestique et international. La politique culturelle canadienne doit défendre et augmenter cette capacité à travers une variété de mesures :

- Préserver les politiques qui affirment l'importance de la propriété et du contrôle canadien des entreprises culturelles.
- Réaffirmer les réglementations sur la concentration domestique de la propriété en radiodiffusion et sur les plateformes de livraison des programmes afin d'assurer aux Canadiens l'accès à un choix réel d'information et de programmation culturelle sur toutes les plateformes.
- Mettre en place un cadre politique qui assure que toutes les formes de technologies de distribution et de production de contenu canadien partagent les mêmes obligations et objectifs culturels.
- Développer une politique étrangère canadienne qui par le biais de la diplomatie publique, assure la promotion de la culture nationale sur les marchés internationaux, qui développe des publics et célèbre les réalisations culturelles canadiennes à échelle mondiale.

4. Réaffirmer le rôle de soutien des arts et de la culture du gouvernement fédéral

La CCA réclame depuis longtemps le développement d'un énoncé cohérent de politique fédérale en matière d'art et de culture. Il existe actuellement une courte-pointe de lois et réglementations dans le domaine mais le besoin persiste pour le gouvernement fédéral d'adopter un cadre complet qui articule son engagement continu au développement des arts et de la culture au Canada, afin de créer une identité culturelle canadienne distincte sur la scène internationale.

La CCA adressera ce dossier de plusieurs façons, notamment:

- Développer une Charte de la citoyenneté culturelle qui expliquera les obligations et les droits des Canadiens à l'égard des arts et de la culture.
- Participer à la révision des agences culturelles et des programmes culturels de manière constructive et rigoureuse.
- Reformuler le langage et les stratégies de revendication des arts et de la culture eu égard à la relation dynamique entre le gouvernement et la société civile
- Analyser et communiquer les plateformes culturelles de tous les partis politiques durant les campagnes électorales fédérales.

5. Diversité culturelle au pays et à l'étranger

Le Gouvernement du Canada s'est engagé à donner son appui à la Convention de l'UNESCO sur la diversité culturelle. La CCA croit que la diversité culturelle commence d'abord sur son territoire, en s'assurant qu'il y ait une identité culturelle canadienne distincte dans le monde.

Le Canada est un pays stable et prospère doté d'une mosaïque riche de cultures diversifiées vivant ensemble en paix. Peut-on profiter de cet atout et définir une stratégie pour forger de cette diversité quelque chose de distinctivement canadien?

À l'interne de la CCA, l'engagement de ces communautés, particulièrement par l'entremise des jeunes, est une priorité afin de garantir la santé à long terme de l'organisation et pour augmenter sa capacité de refléter le visage changeant de la société canadienne auprès des décideurs publics.

La CCA doit développer une stratégie pour inclure les nombreuses communautés canadiennes. Elle travaillera en partenariat pour faciliter l'engagement de ces communautés dans le discours de politiques publiques pour les arts et le secteur culturel. Spécifiquement, la CCA compte poser des actions telles que :

- Sur le plan international, poursuivre son implication auprès de la Coalition pour la diversité culturelle, incluant la revendication pour l'intégrité des politiques culturelles canadiennes et des programmes de financement dans les négociations commerciales internationales.
- Insister que l'application des mesures établies par la Loi sur la radiodiffusion renforcent la présence d'une diversité de voix et de perspectives canadiennes dans tous les médias et sur toutes les plateformes.
- Définir une stratégie visant à refléter la diversité culturelle domestique dans tous les éléments du plan de travail de la CCA.
- Engager les jeunes dans le développement des arts et du secteur culturel et reconnaître leur contribution à nos identités culturelles collectives.